

Compte-rendu de la réunion du conseil d'administration de la L.F.H. du 22.04.2014 à Jambes



Présents : Y. Borrey, B. Brasseur, K.D. Convents, J.L. Dessart, P. Garcia, JF Hannosset, P. Hourez, S. Moonen, T. Pierloot, A. Praillet, D. Timmermans, M.C. Wauthy.

Excusés : M. Dony, A. Luisi.

1. Le mot du Président

En cette première réunion suivant l'assemblée générale du 21 mars, je souhaite la bienvenue à Pascale qui intègre notre équipe. Avec son passé et son expérience dans le monde du handball, je suis convaincu qu'elle constituera un renfort de qualité. Elle renforce la touche féminine de notre CA et, partant que la femme est l'avenir de l'homme, nous pouvons nous montrer optimistes pour le futur !
Parlant d'équipe, j'ai été particulièrement heureux d'entendre lors de l'AG que les candidats qui sollicitaient le renouvellement de leur mandat ont tous trois mis en avant cette notion « d'équipe » que forme notre CA. Cela prouve que quelle que soit la province que nous représentons, nous arrivons à raisonner en termes de fédération et que, même si nous ne partageons pas toujours les mêmes idées, le CA de la LFH est un lieu d'échange où la recherche du consensus est un objectif commun.
Cet état d'esprit se concrétise par les nombreuses actions mises en œuvre et orientées vers la réalisation de nos objectifs stratégiques.

Les contacts noués avec l'académie Robert Luis Dreyfus, le centre de formation du Standard de Liège, nous ont permis d'avoir la confirmation qu'il est possible de travailler sérieusement sans nécessairement se prendre au sérieux. La gentillesse et la simplicité des responsables de ce centre reconnu pour sa qualité doivent nous inspirer dans notre quotidien.

2. Approbation du P.V. de la réunion du 18.03.2014

Aucune opposition n'ayant été transmise dans les 8 jours qui ont suivi l'envoi du P.V. du 18.03.2014 aux administrateurs, celui-ci est approuvé.

3. Trésorerie

- ❖ La situation financière au 31.03.2014 a été envoyée avec la convocation.
- ❖ Audition d'une représentante du HC Nadit, Mme Wafia Boutaleb assistée par Me Vanden Eynde, avocat, concernant la situation financière du club vis-à-vis de la L.F.H. et la décision de radiation prise par le C.A. en séance du 18.03.14.
- ❖ M. Vanden Eynde, se référant notamment à l'article 3.1.5. du règlement disciplinaire estime que la sanction est disproportionnée au vu de la somme due à la L.F.H. et demande que la décision de radiation soit revue tout en marquant son accord sur un plan de remboursement.

J.L. Dessart dresse un petit historique de la situation du HC Nadit vis-à-vis de la L.F.H. et T. Pierloot rappelle que d'autres dettes persistent encore vis-à-vis des comités provinciaux, malgré plusieurs rappels verbaux..

Décision : Après le départ de Mme Boutaleb et de maître Vanden Eynde, il est décidé d'adresser un courrier à M. Vanden Eynde rappelant que la décision de radiation du HC Nadit a été prononcée conformément à l'article 112 F.2. des règlements L.F.H. relatif à la gestion administrative des clubs mais également que le C.A. maintient la suspension de la décision de radiation dans l'attente d'une proposition de sa part quant à l'apurement pour le 30.07.2014 de la dette de 2.203,70 € vis-à-vis de la L.F.H.

Il y sera également précisé que deux autres procédures de mise en demeure du HC Nadit seront entamées concernant les dettes vis-à-vis des comités provinciaux du Hainaut et du Brabant.

4. Désignation des membres du bureau du conseil d'administration de la L.F.H. et des représentants L.F.H. au C.E.P.

Les membres désignent à l'unanimité :

- J.L. Dessart comme président de la L.F.H.
- M.C. Wauthy comme vice-présidente de la L.F.H.

Membres effectifs au C.E.P. : J.L. Dessart, J.F. Hannosset, T. Pierloot.

Membres suppléants au C.E.P. : S. Moonen, M.C. Wauthy

Experts pour l'A.G. U.R.B.H. : K. Convents, A. Praillet, D. Timmermans

5. Affaires techniques

❖ Centre de formation fédéral

J.L. Dessart communique que 16 stagiaires issus des trois provinces ont été sélectionnés après les entraînements de détection et un stage de 3 jours dans les conditions du centre.

- ❖ S'agissant de l'équipe nationale seniors, le président confirme que Y. Sylla entraînera la saison prochaine un club français et ne cumulera pas cette fonction avec celle de sélectionneur national. La V.H.V. est à la recherche d'un remplaçant.

6. Courrier

- ❖ Lettre de L. Brixhe : La situation ayant évolué depuis la précédente réunion, il apparaît essentiel de rappeler qu'aucun avertissement au sens règlementaire du terme n'a été infligé à L. Brixhe. En ce qui concerne le C.A., le dossier est clos.

- ❖ Lettre Du C.P.L. concernant la compétition « poussins » : L'avis de la commission technique sera sollicité.

7. Commission Dames

- ❖ Le C.A. a pris connaissance du P.V. de la réunion de la commission dames du 14.03.14.

8. Propagande

- ❖ P. Garcia donne des informations concernant la situation de M. Osmola qui quittera la L.F.H. pour cas de force majeure médicale à dater du 25.04.14.

Prochaines réunions du CA les 20.05.14 et 17.06.14 à Jambes à partir de 20h00.